

PRÉPARER SA RETRAITE UNE STRATÉGIE À LONG TERME QUI ALLIE PERFORMANCE ET PERSÉVÉRANCE

En permettant la sortie en capital, le gouvernement a fait du nouveau PER un outil indispensable à la préparation de sa retraite. L'épargne constituée à votre retraite dépendra de l'effort d'accumulation de capital pendant la vie active lié à une recherche de performance. Explications.



Auteur

Édouard Petitdidier

associé fondateur,
Allure Finance

Multi-family office, Allure Finance accompagne les familles et les entrepreneurs dans la gestion de leur patrimoine. Qu'ils souhaitent développer, préserver ou transmettre leur patrimoine, le cabinet conseille ses clients dans le temps et apporte son expertise et ses solutions sur mesure.

fonds en euros, la forte volatilité des cours boursiers et le risque de remontée des taux obligataires, la situation est en mouvement permanent et nécessite un suivi régulier ainsi que des réponses fiables.

Pensez à panacher votre épargne :
– avec le fonds garanti en euros sur lequel vous ne pourrez pas perdre d'argent, mais dont la rémunération s'érode chaque année ;
– avec d'autres supports plus risqués. Plus votre horizon de placement est long, plus il est recommandé de privilégier les actions, les produits structurés, sans oublier la *private equity*.

Scénario numéro un : 1 000 euros par mois dès 35 ans

Vous avez 35 ans, vous commencez à disposer d'une marge financière dans votre budget mensuel, et vous voulez dès à présent préparer vos vieux jours ? Si vous ouvrez un PER individuel et que vous y déposez 1 000 euros par mois, quel sera votre capital à 65 ans ?

En trente ans d'épargne régulière, vous aurez versé 360 000 euros et seulement 212 000 euros net de fiscalité (si vous êtes dans la tranche à 41 %). Si la rémunération annuelle de votre plan se

Que vous visiez à terme la rente ou le capital, il faut, évidemment, commencer par épargner. À la retraite, votre capital et vos revenus complémentaires dépendront du capital accumulé avant celle-ci, autrement dit, de la durée et des montants versés sur votre Plan d'épargne retraite (PER). Ce capital sera plus ou moins bien valorisé selon le rendement, et donc selon la prise de risque.

Phase d'épargne : viser le rendement à long terme

La règle d'or de cette première phase est la diversification : répartir ses placements pour augmenter leur potentiel de rendement, tout en lissant les risques dans le temps. Il est d'autant plus important de faire des versements réguliers que l'épargne est investie sur des supports dynamiques, et ce afin de lisser le point d'entrée.

Un procédé qui prend encore plus de sens dans un contexte mouvant : entre des taux d'intérêt très bas, la baisse tendancielle des

cantonne à 1 %, les gains resteront limités, malgré l'effort de longue haleine: 57 000 euros de gains à l'heure de vos 65 ans, soit 417 000 euros d'épargne pour votre retraite. Pour un placement à si long terme, le rendement annuel influe très fortement sur le montant final: 570 000 euros avec un rendement de 3 %, et 797 000 euros pour une performance annuelle de 5 %, soit plus du double des versements bruts et près du quadruple des versements net de fiscalité à l'entrée.

Scénario numéro deux: 2 000 euros par mois à partir de 45 ans

Passé le cap de la quarantaine, vous décidez à 45 ans d'ouvrir un PER et effectuez un versement mensuel de 2 000 euros. Résultat: 480 000 euros de capital versé une fois atteint le cap des 65 ans (283 000 euros net de fiscalité si vous êtes dans la tranche à 41 %). Une performance annuelle de 5 % permet d'espérer une épargne de 793 000 euros au bout de vingt ans d'épargne. L'épargne retraite est évidemment un effort de longue haleine.

Votre capital sera plus ou moins bien valorisé selon le rendement, et selon la prise de risque

Mais qu'il s'agisse d'un effort significatif sur une durée limitée ou d'un travail de fourmi sur le long terme, le constat reste le même: la performance financière donnera, ou non, un tout autre relief à vos versements! Un placement de très long terme couplé à une performance significative permet de multiplier le capital versé.

Phase post-retraite: s'adapter en fonction des besoins

Force est de constater que les situations patrimoniales à la retraite peuvent être fortement contrastées. En fonction des spécificités de la situation de chacun, différents types de solutions peuvent être envisagés.

En pratique, les tout nouveaux retraités rechignent à choisir la rente. La sortie en capital, tout le monde comprend. Les retraités ont alors tendance à conserver une exposition certaine aux actifs risqués, même après leur départ en retraite. La part d'actifs est progressivement réduite et minimise les risques de pertes mettant en avant une approche plus patrimoniale qui permet par exemple

des sorties en capital régulières, assurant ainsi un complément de retraite.

Encore faut-il, dans sa stratégie de phase d'épargne, distinguer une volonté future de sortie en rente viagère où le niveau de risque doit diminuer plus rapidement avant l'échéance de la retraite. Une volonté future de sortie en capital fractionné implique, quant à elle, de conserver une part d'actifs risqués plus longue pour optimiser le capital et les revenus tout au long de la vie du retraité.

Ce qu'il faut retenir

La base de l'épargne retraite reste l'effort d'accumulation de capital, couplée à une recherche de performance lors de la vie active. Puis, lorsque vous êtes à la retraite, vous pouvez convertir votre capital en rente ou utiliser, voire privilégier une sortie en capital (alternative rendue possible par la réforme de l'épargne retraite et le nouveau PER) en sachant qu'il est aussi envisageable de retirer une partie de son épargne en capital et de convertir le reste en rente. Tout dépendra de vos besoins à l'âge de la retraite.

Épargne accumulée à 65 ans selon l'âge de départ des cotisations et le versement mensuel

Hypothèse: tranche de l'impôt sur le revenu: 41 %, rentabilité annuelle: 5 %

Versement mensuel brut	500	1 000	1 500	2 000	2 500
Versement mensuel net	295	590	885	1 180	1 475
30 ans	541 000	1 083 000	1 625 000		
35 ans	398 000	797 000	1 195 000	1 594 000	
40 ans		572 000	859 000	1 145 000	1 431 000
45 ans		396 000	595 000	793 000	991 000
50 ans			388 000	517 000	647 000